

# DU Formation des professionnels de santé à la prise en charge de la douleur

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

## Présentation

### PARCOURS PROPOSÉS

- DU Formation des professionnels de la santé dans la prise en charge de la douleur

- Responsable : Pr Alain Serrie.
- Durée totale : 100 h.
- Cette formation s'adresse aux : Public visé détaillé plus bas.
- Lieu(x) de la formation :
- TARIF(S)** : [Consulter cette page](#)
- CANDIDATURE** : [Cliquez ici](#)

<ul style="list-style-type: none"> <li>Secrétariat pédagogique</li> </ul> <p>Retour candidatures, question sur le programme ou sur les enseignements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Secrétariat administratif</li> </ul> <p>Dossier administratif, paiement, carte étudiant ou édition du diplôme.</p>
<p>Kindelberger Muriel 01 49 95 81 77 centre.douleur@aphp.fr</p>	<p>DALLA FRANCESCA Audrey 01.57.27.74.01 <a href="mailto:audrey.dallafrancesca@univ-paris-diderot.fr">audrey.dallafrancesca@univ-paris-diderot.fr</a></p>

## OBJECTIFS

Former les professionnels de la santé à la prise en charge de la douleur.

Connaître la physiopathologie, les mécanismes de la douleur aiguë et chronique, les repercussions psychologiques.

Excès de nociception désafférentation.

Évaluation de la douleur aux âges extrêmes de la vie, en pédiatrie, en gériatrie.

Douleurs neuropathiques.

Douleurs et cancer, douleurs post-opératoires, soins palliatifs, soins de support.

Traitements pharmacologiques, traitements non pharmacologiques, prise en charge globale.

## Programme

### ORGANISATION

- Organisation

Début des enseignements : 28 septembre 2018. Les cours auront lieu un vendredi sur deux.

- Dates des examens

Examens le 14 juin 2019 (prévisionnel).

- Contenu et enseignements

Programme 2018-2019 (prévisionnel).

Enseignement théorique : physiologie Physiopathologie, évaluation, pharmacologie, autres modalités thérapeutiques, psychologie, grands syndromes douloureux, organisation des filières de soins.

Enseignement pratique : ateliers, cas cliniques.

- Admissions

Tous les professionnels de santé :

- Docteurs en médecine et internes des hôpitaux;
- Docteurs en pharmacie;
- Docteurs en odontologie;
- Psychologues cliniciens titulaires d'un DESS ou d'un Master;
- Infirmières diplômées;

- . Kinésithérapeutes.

Mais également toute personne ayant acquis un second cycle universitaire ou une équivalence et dont le niveau serait jugé suffisant par le responsable du diplôme ou par la commission pédagogique du diplôme.

## Contacts

RESPONSABLE(S)

---

## Infos pratiques

**Composante :**

UFR DE MÉDECINE

**Formation accessible en :**

Formation continue